


SOMMAIRE

1. Pourquoi ce « guide » ?	1
2. PFE : LA RAISON D'ETRE	5
3. RAPPEL DES ETAPES DE LA RECHERCHE	7
4. LA STRUCTURE REDACTIONNELLE DU PFE 	10
5. NORMES DE PRESENTATION	Error! Bookmark not defined.
6. CALENDRIER POUR LE DEPOT DU SUJET DE MEMOIRE	Error! Bookmark not defined.
7. PRESENTATION ORALE	Error! Bookmark not defined.
7.1. Composition et nomination du jury d'examen du mémoire	Error! Bookmark not defined.
7.2. Déroulement de la soutenance	Error! Bookmark not defined.
<u>Le dépôt électronique : Après la soutenance</u>	25

Pourquoi ce « guide » ?

Le présent guide se veut avant tout un outil facilitant la réalisation d'un projet de fin d'études (mémoire), destiné aux étudiants de 3e année qui terminent leurs études de licence en sciences infirmières.

Ce petit guide pratique n'a pas la prétention de présenter la recette parfaite assurant la réussite du travail de fin d'études, mais a pour objectif de rassembler une succession de conseils qui devrait vous faciliter la rédaction et vous éviter certaines erreurs trop souvent commises.

Ce guide est le fruit d'une collaboration entre les instituts des sciences infirmières : l'université de QUEBEC en OUTAOUAIS et les instituts supérieurs des sciences infirmières de : SOUSSE, TUNIS, KEF, SFAX, GABES et MILITAIRE.

Le but de ce document est de fournir à l'étudiant un guide de présentation des travaux écrits répondant aux normes établies aux niveaux universitaire, à la Politique relative à l'usage, à la qualité et à la valorisation des sciences

infirmières et à la Politique institutionnelle d'évaluation des apprentissages adoptées par l'institut.

Dans ce guide, le masculin est utilisé au sens générique pour désigner toutes personnes sans distinction de sexe.

Responsabilité règlementaire : Le LMD en Tunisie, Validation de la licence appliquée

Le diplôme de la licence appliquée en sciences infirmières est attribué à l'étudiant qui a terminé la 3ème année (S6) et qui a obtenu :

- La moyenne dans les unités d'enseignement relatives aux stages et **au travail de fin d'études**
- La moyenne dans les unités d'enseignement constitutives de son parcours ou de sa spécialité.
- Si l'étudiant n'a pas obtenu le diplôme de la licence appliquée, il capitalise toutes les unités d'enseignement validées avec la moyenne.

Le présent guide se veut avant tout un outil facilitant la réalisation d'un travail de fin d'études (mémoire), destiné aux étudiants de 3e année qui terminent leurs études de licence en sciences infirmières.

Ce petit guide pratique n'a pas la prétention de présenter la recette parfaite assurant la réussite du travail de fin d'études, mais a pour objectif de rassembler une succession de conseils qui devrait vous faciliter la rédaction et vous éviter certaines erreurs trop souvent commises.

Ce guide est le fruit d'une collaboration entre les instituts des sciences infirmières : l'université de QUEBEC en OUTAOUAIS et les instituts supérieurs des sciences infirmières de : SOUSSE, TUNIS, KEF, SFAX, GABES et MILITAIRE.

Le but de ce document est de fournir à l'étudiant un guide de présentation des travaux écrits répondant aux normes établies aux niveaux universitaire, à la Politique relative à l'usage, à la qualité et à la valorisation des sciences infirmières et à la Politique institutionnelle d'évaluation des apprentissages adoptées par l'institut.

Dans ce guide, le masculin est utilisé au sens générique pour désigner toutes personnes sans distinction de sexe.

Responsabilité règlementaire : Le LMD en Tunisie, Validation de la licence appliquée

Le diplôme de la licence appliquée en sciences infirmières est attribué à l'étudiant qui a terminé la 3ème année (S6) et qui a obtenu :

- La moyenne dans les unités d'enseignement relatives aux stages et **au travail de fin d'études**
- La moyenne dans les unités d'enseignement constitutives de son parcours ou de sa spécialité.
- Si l'étudiant n'a pas obtenu le diplôme de la licence appliquée, il capitalise toutes les unités d'enseignement validées avec la moyenne.

Deux. Il revient à l'étudiant de solliciter lui-même ce dernier. Bien entendu, le choix de l'encadreur est soumis à l'approbation de ce dernier et doit être confirmé par une décision du comité de recherche.

L'encadreur doit être un enseignant figurant au programme de l'institut ou un médecin et un infirmier. Il n'est pas nécessaire qu'un étudiant ait suivi le cours d'un professeur pour que ce dernier dirige son PFE.

Le choix d'un encadreur doit d'abord être guidé par les thèmes de recherche qui intéressent l'étudiant. Il faut savoir en outre que les encadreurs peuvent avoir des styles de direction très différents. Certains sont directifs et imposent des réunions régulières; d'autres attendent que les étudiants prennent l'initiative de solliciter des rendez-vous. Tous, par contre, ont un agenda chargé et ne peuvent pas toujours recevoir les étudiants aussi rapidement qu'ils le souhaiteraient. Il est conseillé à cet égard d'entamer les contacts plusieurs semaines avant la date butoir pour identifier le bon interlocuteur

L'encadreur n'est en aucun cas caution du résultat du PFE.

Responsabilité de l'étudiant en troisième sciences infirmières :

Le PFE est un travail personnel, de recherche par lequel l'étudiant montre qu'il est capable d'exposer clairement une question relevant de sa spécialité et prouve sa capacité à mettre en œuvre les connaissances et les méthodes acquises au cours de ses études, selon une démarche argumentée, logique et cohérente

La proposition de sujet, contresignée par un ou deux encadreur(s), doit être remise au comité de mémoire en décembre au plus tard à l'aide d'une fiche signalétique, remis en début d'année universitaire et disponible auprès du bureau de la bibliothèque de l'institut.

Il sera demandé à l'étudiant de représenter et réussir les examens avant de pouvoir défendre son PFE. Cette règle est d'application depuis 2010. **L'étudiant doit être capable de communiquer par écrit un travail de fin d'études répondant aux normes préétablies** (respect des règles éthiques

anonymat des personnes, attaques de personnes ou services et discrétion professionnelle).

Tout étudiant (e) qui n'aura pas réussi son travail de fin d'études en première session (début juin- fin décembre) sera tenu de le présenter en seconde session au cours de la même période. Le diplôme de licence en sciences infirmières ne sera délivré à l'étudiant qu'après la validité de son PFE.

Ce travail de fin d'études, écrit et personnel, de 25 à 35 pages sur un thème d'intérêt scientifique, il est présenté devant un jury de 3 personnes désignées par le directeur de l'institut dont relève l'étudiant (un président universitaire, un cadre enseignant, une personne qualifiée dans le domaine traité) Ce travail est noté sur 40 points dont 20 pour le contenu écrit, 20 pour la soutenance.

A la fin de la soutenance, l'étudiant doit prêter **le serment de Florence Nightingale** avant d'être élevé au grade de licencié en sciences infirmières. Le PFE doit être alors **un travail de qualité** digne de la **noblesse de la profession infirmière** à laquelle il appartient.

Responsabilité du comité de recherche : Compte tenu de la nature interdisciplinaire du programme, les membres du comité de recherche doivent

être choisis en fonction de la complémentarité de leur formation et de leur expérience.

Il est composé de professeurs universitaires et d'enseignants paramédicaux supervisé par le directeur de l'institut. Les membres du comité de recherche, en accord avec l'étudiant, peuvent compléter **l'Approbation du sujet de recherche et le respect rédactionnel de son travail, sans oublier les échéanciers indiqués dans ce guide** Le comité de recherche a pour rôle d'assurer l'encadrement de recherche de l'étudiant et d'assurer les liens entre le comité de recherche et la supervision administrative et pédagogique de l'étudiant.

1. PFE : LA RAISON D'ETRE

Le PFE est un travail personnel de l'étudiant qui porte sur un thème lié à la pratique infirmière. Il est au sens pédagogique et scientifique du terme une expérience de recherche menée dans le champ disciplinaire de l'étudiant. Ce mémoire est un travail qui requiert un apport personnel de l'étudiant.

Cet apport consiste notamment en une activité de recherche, de choix et de délimitation du sujet, de structure, de réflexion, de prise de position et de rédaction. L'illustration du sujet par des exemples concrets et la limitation de développements trop théoriques au sujet lui-même sont vivement recommandées. Le travail ne saurait donc être purement descriptif ou reprendre tout simplement des sources déjà existantes. On rappellera qu'à l'évidence le plagiat ne peut être toléré. (Voir à ce propos Annexe II)

OBJECTIFS du PFE

- Premier travail de l'étudiant infirmier
- Mise en application des connaissances apprises au cours des études
- Être acteur et responsable de son travail
- Travail personnel
- Élaborer un plan de travail
- Planifier son effort
- Pas un problème fictif
- Collecte de données
- Compléter ses connaissances
- Aboutir à une réalisation (même partielle)

Il est toutefois possible que certains instituts aient des exigences qui diffèrent légèrement de celles qui apparaissent dans ce guide. Ce document n'a pas la prétention d'être exhaustif : l'étudiant débutant qui a besoin d'information supplémentaire se reportera aux cours mentionnés dans le cinquième semestre, aux consignes de ses professeurs ou même aux responsables de l'aide à la recherche à la bibliothèque.

Enfin, il est à souhaiter que ce guide, largement réclamé par les professeurs, par les étudiants et par les encadreurs rende à chacun les services attendus. Nous préconisons que les diverses catégories du personnel de l'institut adoptent ces normes lors de la présentation de leur projet de fin d'études.

Nous espérons que ce guide pourra répondre à toutes les questions que vous vous posez et qu'il constituera un outil déterminant dans la réalisation et l'achèvement d'un mémoire.

« Chercher n'est pas une chose et trouver une autre, mais le gain de la recherche, c'est la recherche même. »

Grégoire de NYSSE.

1. RAPPEL DES ETAPES DE LA RECHERCHE

Comment écrire un mémoire intéressant, complet et agréable à lire ?
Telle est la question à laquelle nous allons tenter de répondre dans ce chapitre.

Avant de prendre la plume : nous allons faire le point sur le degré d'avancement des cours de recherche enseignés aux étudiants de troisième année sciences infirmières pendant le cinquième semestre.

Première étape : Les étapes de la phase conceptuelle

Conceptualisation du problème de recherche : consiste à définir le problème, afin de permettre d'apprécier la **pertinence** et l'**importance** de la recherche envisagée.

Décrire de façon générale le domaine de la recherche

1. Identification du problème
2. Formulation d'une question préliminaire

3. Recension des écrits et évaluation critique : Faire ressortir ce qu'ont fait les autres études sur le sujet et leurs points faibles et forts, ce qui est connu ou pas.

Indiquer le stade du développement de la recherche actuelle.

Faire la recension des connaissances et des travaux entourant la problématique.

a --Cadre de référence : Assises théoriques ou conceptuelles supportant une recherche où se trouvent présentés et agencés les différents concepts reliés au sujet étudié

b--Définition d'une question spécifique : Raffinement de la question de recherche. Qualités de la question de recherche (Actualité, Faisabilité, Pertinence pour la discipline et Opérationnalisation)

4. Formulation du problème de recherche

a - Buts de l'étude : indique le pourquoi de la recherche et précise l'orientation de la recherche en fonction du niveau des connaissances (Niveau descriptif ou niveau explicatif ou niveau prédictif)

b - Questions de recherche ou hypothèses ou objectif :

Décrire clairement l'objectif principal : **un objectif** de recherche c'est la contribution que les chercheurs espèrent apporter à un champ de recherche en validant ou en invalidant une hypothèse

Une hypothèse de recherche c'est : la réponse présumée à la question qui oriente une recherche.

Question : énoncé interrogatif, écrit au présent, incluant habituellement une ou deux variables ainsi que la population étudiée

Éthique en recherche :

a)–Permissions et interdictions considérées comme importantes dans la vie des individus et qui leur servent de guide pour leur conduite

b) –Définit ce qui est légitime ou non, ce qu'implique en recherche, d'avoir une conduite morale (Droits d'auteurs et Honnêteté intellectuelle)

Principe de base : respect des droits fondamentaux des personnes.

Autodétermination : la participation doit être volontaire.

Intimité : liberté de choisir l'étendue des informations à donner.

Anonymat et confidentialité : participants non identifiés dans les résultats.

Traitement juste et équitable : participants informés sur la nature, le but, la durée et les méthodes utilisées.

Protection contre l'inconfort et le préjudice : éviter les situations créant un inconfort ou un préjudice (psychologique, physiologique, légal ou économique)

Pour assurer un consentement libre et éclairé des participants (Permission d'un parent / tuteur, Formulaire de consentement, Dans les milieux universitaires : comité d'éthique)

Deuxième étape : Méthodologie de recherche en sciences infirmières

Choisir la **stratégie de recherche la mieux adaptée** pour vérifier les objectifs, les hypothèses ou les questions.

1. **Définition du devis de recherche** : étape centrale de la phase méthodologique où sont définis les différents moyens pour arriver à résoudre le problème défini à la phase conceptuelle.

Devis descriptif types d'études permettant de décrire des phénomènes (Ex: étude de cas, enquête)

Devis explicatif types d'études permettant d'explorer des relations : études descriptives corrélationnelles, types d'études permettant de vérifier des relations : études corrélationnelles prédictives

Devis prédictif causal : Types d'études permettant de vérifier des relations de causalité (Ex: Expérimentation, quasi-expérimentation)

2. **Plan** pour obtenir des réponses valables aux questions de recherches ou hypothèses. Les éléments prévus :
 - a) Population-cible et échantillon
 - b) Milieu(x) étudié(s)

c) Types d'étude

d) Instruments de collecte de données

e) Traitement des données

f) Moyen(s) pour assurer la qualité de la recherche

Troisième étape : phase empirique

Résolution du problème c'est la mise en application du plan de recherche

Collecte des données ↔ Analyse des résultats

Analyse des données **quantitatives** : du premier niveau descriptif par des statistiques descriptives.

Du deuxième niveau prédictif explicatif par des statistiques inférentielles.

Analyse des données **qualitatives**: données textuelles non structurées provenant de questions ouvertes, consiste à synthétiser des données pour faire ressortir des concepts en lien avec la recherche.

Quatrième étape : interprétation et diffusion des résultats

Mise en contexte du résultat des analyses par rapport au cadre de référence, à d'autres études, à l'expérience, etc. Argumentation en fonction du cadre théorique et en fonction de la littérature Communication des résultats auprès d'auditoires intéressés (chercheurs, population cible, collègues)

Communication écrite **du mémoire** de fin d'études et communication orale : **soutenance**

1. LA STRUCTURE REDACTIONNELLE DU PFE



Le travail de fin d'étude (PFE) est une bonne manière de commencer la rédaction d'un article scientifique.

Rappel des textes officiels : Décret 12/12/00 Art. 15 : « ... *Le travail de fin d'études est une production écrite personnelle et originale par laquelle*

l'étudiant de troisième année utilise ses acquis dans le cadre particulier du sujet qu'il a choisi de développer et de la recherche qu'il mène à ce propos. Il donne lieu à une présentation orale. »

Quelques conseils préliminaires : Un résultat scientifique n'a de valeur que dans la mesure où il ne peut y avoir aucun doute sur les conditions rigoureuses dans lesquelles il a été obtenu. La rigueur et l'honnêteté intellectuelles sont donc les qualités les plus nécessaires à un étudiant pour que les résultats scientifiques qu'il publie soient incontestables.

La transparence concernant les sources d'informations utilisées par un chercheur dans le déroulement de sa recherche est une nécessité. L'origine des données et/ou des procédures utilisées qui sont tirées du travail d'un autre chercheur doit toujours être clairement identifiée.

4-1-Le titre : doit être clair et surtout en rapport avec le contenu du mémoire. Il est préférable de retenir un titre court, clair et précis, sans **dépasser quinze mots**. Si ce n'est pas possible, utiliser un sous titre. Il est bon de donner dans le titre une idée du matériel et des méthodes utilisés.

4-2- Introduction, L'introduction expose la problématique analysée, les différentes raisons qui ont poussé l'étudiant vers cette problématique (des raisons objectives et/ou un quelconque intérêt personnel), la structure du travail par chapitre (au travers d'explications très brèves), les références au glossaire (avec le choix d'un symbole). Le premier but de l'introduction est de permettre au lecteur de comprendre **pourquoi** l'étudiant a fait sa recherche.

Pour cette partie, un maximum **de 3 à 4 pages** est recommandé. L'objectif est de donner l'envie au lecteur de lire l'ensemble du PFE.

La littérature ou **Revue des écrits** doit être mentionnée afin de situer le lecteur; les références doivent être choisies avec attention afin de fournir des informations pertinentes sur le sujet et non une étude exhaustive de tous ses aspects (une synthèse en allant du plus général vers le plus spécifique de l'état des connaissances sur le sujet), **en trois pages**.

. **Principe de l'entonnoir appliqué** à une problématique :



L'état de la question ou ce que l'on sait = Définir (le thème, ses variantes), Explic

La formulation du problème ou ce que l'on veut savoir = faille dans

Formulation d'**un objectif**

4-3- Méthodologie ou Matériel et Méthodes : dans cette section, il s'agit de détailler le matériel et la méthode utilisés. Le but de cette partie est de donner la possibilité à n'importe quel chercheur compétent, de répéter l'étude.

Ce chapitre, détaillé en **2 à 3 pages**, comporte l'exposé du matériel d'étude (population à l'étude) et celui des méthodes de travail (instruments de mesure et méthode de collecte des données ainsi que le plan d'analyse prévu).

Pour rédiger ce paragraphe, l'étudiant est tenu de :

- ❖ Préciser le devis (type et but de l'étude) ;
- ❖ Décrire l'échantillon et les critères d'inclusion ;
- ❖ Décrire l'instrument de collecte des données utilisé (notamment le pré-test); Pour en citer quelques-unes: l'observation, les entretiens, les Groupes de discussion et les questionnaires ;
- ❖ Noter les considérations éthiques ;
- ❖ Décrire le déroulement de la collecte des données et mettre éventuellement le plan d'analyse.

Une méthode est un type de cheminement intellectuel, un mode d'organisation et d'exposition de la pensée qui conditionne le choix des objets de recherche et la nature des connaissances que l'on en tire

4-4- Résultats (phase empirique) : ce chapitre est relatif à la présentation et l'analyse des données ; il est rédigé en 7 à 8 pages environ. Il se caractérise par sa précision, sa concision, sa modestie : il peut se limiter à quelques tableaux. Il doit être descriptif. Il n'est jamais explicatif. Les données recueillies par les méthodes utilisées doivent être livrées à l'état "brut" sans aucune interférence avec les interprétations et les discussions. Les tableaux, les figures et les graphiques sont légendés, numérotés et titrés, il faut commenter les résultats représentés dans les figures et tableaux afin d'orienter le lecteur vers leurs aspects essentiels. **Le temps de rigueur est celui du passé**

4-5- Discussion : est la colonne vertébrale de la recherche. Comme son nom l'indique, cette section est destinée à discuter les implications des résultats que vous venez d'exposer. La discussion est un peu l'inverse de l'introduction Cette partie est rédigée en 6 à 7 pages, a pour objectifs :

a) Juger de la qualité et de la validité des résultats :

L'architecture des recherches peut elle-même être responsable d'erreurs qui ont été répertoriées. Ces erreurs dépendent bien sûr de la méthodologie utilisée spécifiquement mais elles ont des caractéristiques communes qu'il est nécessaire de bien connaître.

Les erreurs méthodologiques ont été bien analysées et des précautions ont été codifiées pour tenter de les déceler et de les éviter. On en distingue habituellement deux types :

- **Les erreurs aléatoires**, sont évitables par un calcul préalable du nombre de sujets à inclure.
- **Les erreurs systématiques ou biais**. Ce sont les plus ennuyeuses car elles faussent les résultats dans un seul sens (habituellement le sens souhaité par l'auteur de la recherche !). Elles sont d'origine méthodologique. On en distingue trois types :
 - **les biais de sélection**, la sélection de sujets volontaires, ou à l'inverse **l'exclusion** de sujets (soit exclus d'emblée, soit sortis d'études, soit perdus de vue) conduisent à des biais de sélection. Ils peuvent être

limités par une adéquation entre l'échantillon étudié et la population cible.

- **les biais d'information**, qui concernent la manière dont les données et notamment les critères de jugement de l'étude sont recueillis.

- **les biais de confusion**, qui sont consécutifs à l'intervention d'un facteur incontrôlé (le facteur de confusion) qui perturbe la relation étudiée.

b) Comparer les résultats à ceux obtenus par d'autres auteurs.

Il est essentiel que vous teniez compte des limites de la méthode d'analyse que vous avez utilisée lors de l'interprétation de vos résultats.

Le but de la critique est de **mettre en évidence les erreurs méthodologiques** qui se sont produites lors de votre collecte de données et qui menacent la validité interne et externe de vos conclusions.

Dans une bonne discussion, il faut expliquer ce que l'on a appris grâce à l'étude et qu'on ne savait pas auparavant, ou bien ce qui est devenu plus clair, et essayer d'aller un peu plus loin que ce que les résultats permettent strictement de faire. Dans tous les cas, de nouvelles propositions sont toujours les bienvenues. La discussion doit constituer un miroir de l'introduction.

4- 6- Conclusion : rédigée en une page, une section spécifique de conclusion est optionnelle. Le plus souvent, on conclut à la fin de la discussion. S'il y a une section "Conclusion", alors il est mieux qu'elle soit courte, un peu dans l'esprit de l'Abstract. En tous les cas, il est utile de rappeler brièvement à la fin du mémoire quels ont été les objectifs et les enseignements du travail.

Le but de la conclusion est de rappeler au lecteur :

o que votre hypothèse est confirmée, confirmée en grande partie, confirmée partiellement ou qu'elle n'est pas confirmée (ou que votre objectif est atteint totalement, partiellement ou qu'il n'est pas atteint).

o un bref rappel des résultats qui confirment ou non votre hypothèse/objectif.

o que vous avez découvert un phénomène nouveau en analysant vos données.

o qu'il existe des problèmes en suspens, c-à-d « des choses que l'on ne sait pas » mais qui mériteraient d'être étudiés plus à fond. Il s'agit donc d'une ouverture ou d'un élargissement de votre question de recherche.

4-7- Références : en fin de rédaction d'un mémoire, l'étudiant présentera les différentes sources auxquelles il a eu recours d'une manière claire, cohérente, ordonnée, conforme aux normes en vigueur et aux usages de la discipline. Il peut prendre conseil auprès de la bibliothèque. Des exemples sont présentés en **annexe de ce guide**. Les références doivent être listées par ordre alphabétique par nom du premier auteur, et indiquées dans le texte du mémoire par leurs numéros entre crochets [].

4-8- Les annexes : Si des documents utilisés pour le PFE sont proposés en annexe (une édition de texte, un protocole d'enquête, un résumé d'expérience ...), une liste doit en être dressée et figurer à la fin de la table des matières. Vous y placez des informations que l'on juge importantes, mais dont l'inclusion dans le document principal en gênerait la lecture, par exemple à cause de leur ampleur. **Formulaire de consentement et d'accès à l'information**

Si un formulaire de consentement a été utilisé afin d'obtenir le consentement des participantes et des participants durant l'étape de la collecte des données du travail de recherche, il faut en inclure une copie dans la section des annexes. Dans certains cas, l'étudiant doit obtenir l'approbation d'un établissement ou d'un organisme avant de procéder à la collecte des données. L'étudiant doit conserver le formulaire original de cette approbation et en fournir une copie à l'institut supérieur au terme de la rédaction du mémoire.

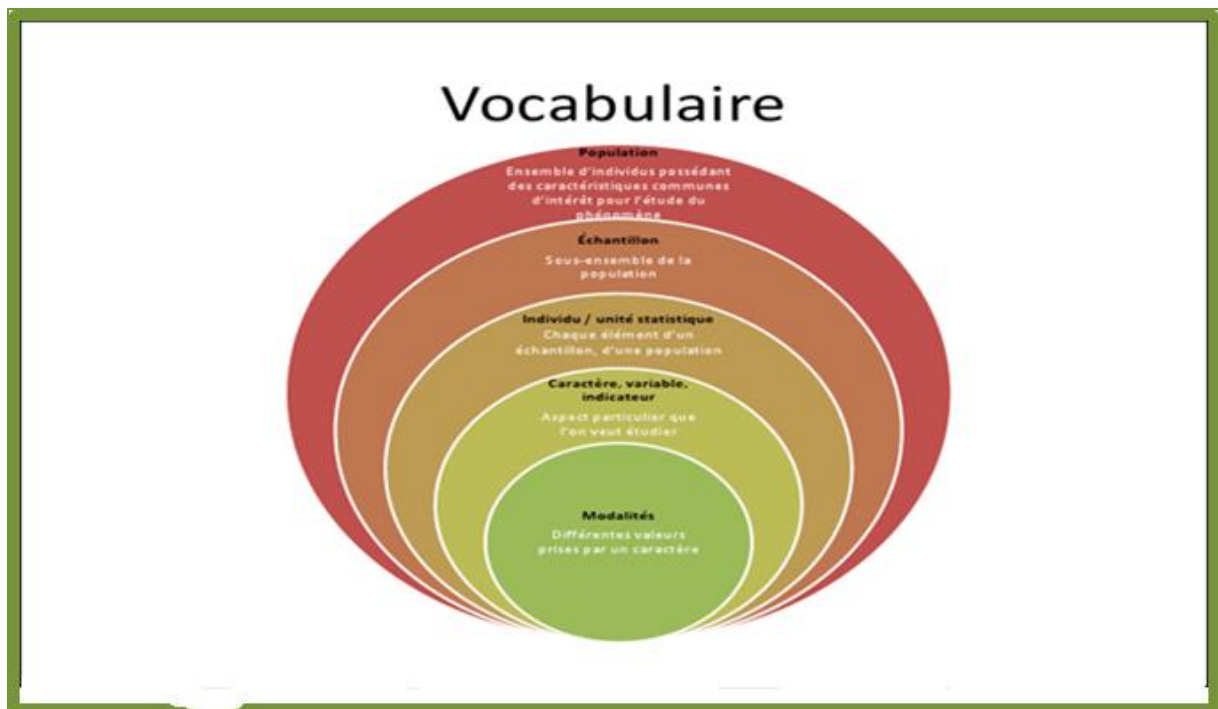
3-8-Qu'est-ce que le plagiat? Le plagiat consiste à s'attribuer comme sienne la production (résultats, texte, figures, etc...) d'un autre auteur. Le plagiat est totalement inacceptable et très sévèrement jugé. Citez donc systématiquement les sources des passages que vous reproduisez

éventuellement dans votre mémoire, selon le format décrit dans ce document (section "Bibliographie"). Ceci vaut également pour les passages de syllabus ou d'autres mémoires! Évitez également en général de paraphraser de longs passages d'un autre auteur: Cela se détecte facilement, et, bien qu'il ne s'agisse pas de plagiat, cela donnera immédiatement l'impression au lecteur que vous n'avez finalement apporté que fort peu d'idées nouvelles au mémoire. Mieux vaut avoir un mémoire moins long mais dont vous avez créé entièrement le texte qu'un mémoire plus long dont le texte n'est qu'une paraphrase plus ou moins élaborée du texte d'autres auteurs. (**Annexe n° 8**)

3-9- Faut-il utiliser « Nous » ou « Je » ou « on »? « On » est à éviter car beaucoup trop informel. La manière dont les textes scientifiques sont rédigés

évolue avec le temps et tout n'est pas codifié de manière rigide. Il est cependant permis d'utiliser avec parcimonie le « **NOUS** » par respect des personnes qui ont participé à votre recherche (encadreurs, infirmiers, patients, enseignants et administrateurs). Votre texte aura moins d'impact si vous préférez utiliser "**Je**", peut paraître prétentieux et égocentrique et l'étudiant risque de s'attribuer des idées qui ne sont pas les siennes.

3-10- la présentation de mon mémoire : L'orthographe, et la présentation en général, ont une importance capitale. Ils déterminent la première impression que fera votre travail sur les lecteurs, et les premières impressions sont souvent déterminantes. Un mémoire bourré de fautes d'orthographe ou mal présenté ne donne pas envie d'en connaître le contenu. L'orthographe est également l'aspect d'un mémoire qui est le plus facile à corriger, particulièrement maintenant que la plupart des mémoires sont composés avec l'aide d'un programme de traitement de texte, dont la plupart disposent d'un correcteur d'orthographe. On ne peut donc attribuer la présence de fautes d'orthographe qu'à la négligence de l'auteur. Dans le même esprit, tout ce qui a trait à la forme du mémoire est l'aspect de votre travail qui est le plus facile à évaluer pour les membres de votre jury. En vous assurant que votre mémoire a une forme parfaite, vous éviterez donc une bonne partie des critiques auxquelles votre travail sera nécessairement exposé. Ne perdez pas de vue non plus que la forme du mémoire se définit à plusieurs niveaux: **l'orthographe, la qualité des figures et des tableaux, la manière dont sont présentés les résultats,** le fait que vous ayez ou non respecté un format standard pour l'ensemble du document (introduction, méthode,...), la bibliographie,... Ces préoccupations relatives à la forme du mémoire apparaissent à beaucoup d'étudiants comme absurdes ou inutilement pointilleuses.



5-NORMES DE PRESENTATION

5-1- Mise en page et typographie :

- Le mémoire doit être rédigé en français
- L'impression se fait uniquement en recto.
- Sur votre traitement de texte (Word), une **interligne de 1,5 ou 2** est utilisée. La police de caractère souhaitable est "**Times New Roman**" 12 ou Arial pour le corps de texte.
- Marges à conserver dans tout le document (approximativement la marge gauche (2cm), droite (3,5 cm) haut (2 cm), bas (3 cm), reliure (0,5 ou 1 cm) ;
- N'oubliez pas de numéroter les pages. **C'est un document constitué de 25 à 30 pages.**

N'oubliez pas de garder une copie de sauvegarde sur un autre support.

5-2- Éléments de structure du PFE :

- page de titre
- dédicace (facultatif)
- remerciements (facultatif)
- résumés/mots-clés en français et en anglais
- avant-propos (facultatif)
- table des matières
- liste des abréviations
- liste des tableaux et figures
- texte du mémoire (introduction problématique, méthodologie, résultats, discussion)
- conclusion
- bibliographie
- index des termes utilisés (facultatif)
- annexes
- folio administratif (quatrième de couverture)

Avant l'écrit scientifique, le Mémoire doit inclure par ordre :

5-2-1-Page de Titre (voir annexe 1) : Elle doit obligatoirement comporter :

- le nom de l'établissement ou des établissements, qui délivrent la licence appliquée et le nom de l'institut (sous leur forme administrative).
- le type de licence et le champ disciplinaire;
- les noms et prénoms de l'étudiant ;
- le titre de PFE centré sur l'idée maîtresse qui sous-tend l'ensemble du mémoire;
- les noms et prénoms des encadreurs de recherche.

- Identification des membres du jury
<http://www.polymtl.ca/etudes/cs/guidemem.php> - top suit immédiatement la page de titre.

5-2-2-Pages lumineuses : elles contiennent

- **le résumé** en français sur la page de **couverture, au verso**, Le résumé doit représenter un sommaire concis du mémoire ou du rapport de stage. Bien que le maximum soit établi à 200 à 250 mots, presque tous les résumés devraient être plus courts. un résumé comprend : un exposé du problème, la procédure et les méthodes, les résultats et les conclusions.
- le résumé en anglais (**abstract**) : obligatoire. Ce doit être une traduction anglaise fidèle et de qualité du résumé français et non une traduction littérale.
- **les mots clés en français** seront proposés par le candidat aux directeurs du TFE et validés par le responsable de bibliothèque qui vérifiera leur existence dans les différents thésaurus.;
- **les mots clés** en anglais ;
- **Éventuels avant propos et remerciements.**

Table des matières ou Sommaire : est placée de préférence en début de document, après la page de titre et les pages liminaires. La liste des documents placés en annexe doit être donnée à la fin de la table des matières. La table des matières peut être suivie de tables particulières : figures, illustrations, etc. La table des matières doit énumérer tous les éléments du mémoire et fournir la pagination. La numérotation et le format doivent refléter fidèlement la façon dont le matériel est présenté. La pagination doit être justifiée à la droite

Liste des tableaux

La liste des tableaux est placée sur une page distincte à la suite de la table des matières. Cette liste comprend le numéro de chaque tableau, son titre ainsi que le numéro de page.

Liste des figures

La liste des figures se place après la liste des tableaux sur une page distincte et doit se conformer au même format que la table des matières. La liste doit

comprendre le numéro de chaque figure accompagné de son titre et de son numéro de page.

Liste des sigles et abréviations <http://www.polymtl.ca/etudes/cs/guidemem.php>
[- top](#)

La liste des sigles et abréviations présente, dans l'ordre alphabétique, les sigles et abréviations utilisés dans le mémoire ainsi que leur signification.

5-3- Corps du mémoire : introduction, méthodologie,discussion.

5-4- Annexes

5-5- Bibliographie :

Saviez-vous qu'il est possible de limiter votre recherche aux revues scientifiques? En effet, plusieurs bases de données offrent l'opportunité de cibler uniquement les revues savantes, vous aidant à délimiter rapidement vos paramètres de recherche.

Une façon efficace de vous assurer de la qualité de vos sources!

Quelques indices pour reconnaître une revue scientifique : elle est publiée par une Université, un Institut de recherche ou un éditeur spécialisé, elle cible un domaine ou un public spécialisés, elle contient peu ou pas de publicité, les articles y sont relativement longs et possèdent une bibliographie. Certaines revues scientifiques sont également évaluées par un comité de lecture. Cela signifie qu'un groupe de spécialistes révisé un article ou une recherche avant sa publication afin d'en valider le contenu.

5-5-1-Rédaction des références

5-5-2-Consignes générales : Une référence bibliographique :

- varie selon **le type** (ouvrage, articles,...) et le support (papier, on line,...) du document auxquels elle se rapporte.
- est constituée d'éléments indispensables au bon signalement (auteur, titre, édition,...). Ces éléments doivent respecter un ordre précis.
- doit être présentée de façon homogène dans le style choisi pour chaque élément (taille et police).

Pour pouvoir repérer les documents consultés on doit pouvoir retrouver

Qui a écrit Quoi, Quand, dans Quoi, Où, Comment ?

Ouvrage

[AUTEUR](#). Titre de l'ouvrage. Édition. Lieu d'édition : Éditeur commercial, année de publication, nombre de pages. (Titre de la Collection, n° de la collection)

Exp: AGRAVAL Govind P. Fiber-Optic Communication Systems. 2nd Ed. New York : John Wiley, 1997, 555 p. (Wiley series in microwave and optical engineering)

Ouvrage et chapitre ayant le même auteur

[AUTEUR](#). Titre du chapitre. In : Titre de l'ouvrage. Édition. Lieu d'édition : Éditeur, année de publication, pagination.

Exp: CHARNY Georges, SCHON Jean-Paul. Transferts de chaleur par convection. In : SACADURA J.F. Coord. Initiation aux transferts thermiques. Paris : Tec & Doc, 1993, pp.185-269.

Ouvrage et chapitre ayant des auteurs différents

[AUTEUR](#) du chapitre. Titre du chapitre. In : [AUTEUR](#) de l'ouvrage. Titre de l'ouvrage. Édition. Lieu d'édition : Éditeur, année de publication, pagination.

Exp : :HARTL Daniel L., CLARK Andrew G. Population substructure. In: Principles of population genetics. 3rd ed. Sunderland, USA : Sinauer Associates, 1997, p.111-162.

Ouvrage électronique

[AUTEUR](#) de l'ouvrage. Titre de l'ouvrage [**en ligne**]. Édition. Lieu d'édition : Éditeur commercial,

année de publication, nombre de pages. Disponible sur : <URL> (date de consultation).

Exp: CROWELL Benjamin. *Conservation laws* [**en ligne**]. 2nd Ed. Fullerton, USA : Light and Matter, 1998. Disponible sur : <http : //www.lightnadmatter.com> (consulté le 31.01.2001).

Thèse, rapport de stage papier

AUTEUR. Titre de la thèse ou du mémoire. Discipline. Lieu de soutenance : Université de soutenance, année de soutenance, nombre de pages.

Exp: MAAZOUZ A. *Mécanismes de renforcement d'un système époxy par des élastomères (réactifs ou performes) et (ou) des microbilles de verre*. Thèse LMMC. Lyon : INSA de Lyon, 1993, 274 p.

Thèse, rapport de stage électronique

AUTEUR. Titre de la thèse [en ligne]. Discipline. Lieu de soutenance : Université de soutenance, année de soutenance, nombre de pages. Disponible sur : URL (date de consultation).

Exp: MARCHETTI Mario. Aspects globaux et locaux de la mise en œuvre de la lubrification fluide en ambiance spatiale [en ligne]. Thèse LMC. Lyon : INSA de Lyon, 2000, 214 p. Disponible sur : <http:docinsa.insa-lyon.frthese2000marchettiindex.html> (consulté le 20.06.2001)

Périodique papier

Article de périodique

AUTEUR. Titre de l'article. Titre du périodique, année de publication, volume,

numéro,
pagination.

Exp: SANCHEZ L. R. *A new cyclic anisotropic model for plane strain sheet metal forming*. International journal of mechanical sciences, 2000, vol. 42, n° 4, 705-728.

Article dans un volume avec supplément

[AUTEUR](#). Titre de l'article. Titre du périodique, année de publication, supplément, volume, numéro, pagination.

Exp: GIESSIBL F.G., HEMBACHER S., BIELEFELDT H., et al. *Imaging silicon by atomic force microscopy with crystallographically oriented tips*. Applied Physics, A : Materials Science & Processing , 2001, suppl. 1, vol. 72 , S19-S22

Périodique électronique

[AUTEUR](#). Titre de l'article. Titre du périodique [en ligne]. Année de publication, volume, numéro, pagination. Disponible sur : <URL> (date de consultation)

Exp: COWEN Ron. *X-rays unveil secret lives of black holes*. Science news [en ligne]. 2001, vol. 159, n°1, 1-16. Disponible sur : <http://www.sciencenews.org/20010106fob5.asp> (consulté le 31.01.2001)

Site Internet

[AUTEUR](#). (ou [ORGANISME](#)). Titre de la page d'accueil [en ligne]. Disponible sur : <URL>. (date de consultation).

Exp: NADJI F, BOUDIA D. *Guide de rédaction des références bibliographiques* [en ligne]. Villeurbanne : Doc'INSA, 2001. Disponible sur : <http://docinsa.insa-lyon.fr/docsrefbibli.html> (consulté le 09.02.2009)

Déroulement de la soutenance

- Présentation de son travail par l'étudiant: 15 minutes.
- Réponses aux questions du Jury: 15 minutes.
- Intervention courte du président du jury : 1,5 minute.

Critères majeurs lors de la soutenance du mémoire

- la rigueur du raisonnement et de la démarche scientifique
- la pertinence de cette démarche par rapport aux questions générales en science cognitive et la qualité de la discussion
- l'autonomie de l'étudiant
- la qualité de la présentation orale (clarté de la présentation, réponse aux questions)
- la présentation et la qualité de la rédaction (dont la bibliographie, le respect des limites).

Sur ce dernier point, il est important que l'étudiant respecte scrupuleusement les **limites de temps** (15 minutes). La capacité à respecter exactement ces limites fera donc partie de la note.

A l'issue de la soutenance, le jury statue sur une note globale de PFE prenant en compte tous les points abordés ci-dessus, de l'appréciation de l'encadreur à celle la soutenance, en passant par l'évaluation du mémoire écrit. Cette note fait l'objet d'une délibération ouverte.

Après la présentation, le jury rend son verdict sur le formulaire **Rapport du jury d'examen de mémoire de licence appliquée en sciences infirmières**. Le mémoire peut ainsi être accepté ou recommandé avec des modifications mineures. Dans certains cas, si les modifications souhaitées sont majeures, le jury peut différer sa décision. Le mémoire peut par ailleurs être jugé

inacceptable, auquel cas la candidature est révoquée. Le verdict du jury doit refléter l'opinion de la majorité des membres.

Le dépôt électronique : Après la soutenance

Si lors de la soutenance le jury a demandé des corrections, l'étudiant dispose d'un délai d'un mois pour y procéder. Le PFE corrigé est déposé en deux exemplaires, **sous forme papier et sous forme électronique**, à la bibliothèque lorsque les corrections demandées par celui-ci ont été apportées au mémoire.

Ainsi, trois soutenances peuvent se dérouler simultanément dans trois salles distinctes. Afin de permettre une notation équitable, le jury se réunit une fois passée la soutenance, pour établir les notes finales à l'issue de cette session.

L'étudiant doit apporter les corrections mineures suggérées par le comité de mémoire avant la présentation.

Attention! La session de soutenance, débute en juin, prendra fin en décembre de l'année en cours Notez bien que **si l'étudiant soutient pendant le mois de décembre, il ne peut accéder la fin du mois.**

Respectez scrupuleusement les délais officiellement prévus, sous peine de voir votre document considéré comme non recevable par le corps enseignant ou administratif